

PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2.000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT
AVEC



MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Ile-de-France
153 bis avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Mail : idf@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org



VILLE DE BOUGIVAL

126 rue du Maréchal Joffre
78380 Bougival

www.ville-bougival.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

La Villa Viardot

à Bougival

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture @ Oulilash - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

Haut lieu de la culture européenne de la seconde moitié du XIXe siècle, la villa Viardot est située à Bougival, au cœur d'un parc enchanteur, dans un domaine baptisé « Les Frènes » par l'écrivain russe Ivan Tourguéniev en 1874.

Elegante et rare, la villa, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, fut acquise par Ivan Tourguéniev pour sa grande amie Pauline Viardot-Garcia, célèbre cantatrice française, issue d'une illustre famille de musiciens, d'origine espagnole.

Le rêve de Tourguéniev : vivre à proximité de la famille Viardot, sa famille de cœur, où littérature, musique et beaux-arts s'entrecroisent. La remarquable réputation du salon de musique de Pauline Viardot attire toute la fine fleur du monde artistique et intellectuel de l'époque. Rossini, Chopin, George Sand, Liszt, Clara Schumann, Brahms, Delacroix, Flaubert, Saint-Saëns, Fauré, Massenet, Gounod, Bizet, Wagner ou Tchaïkovski furent ses admirateurs, ses amis, ses intimes...

MISSION
STEPHANE
BERN

Les Frènes sont incontestablement un symbole de cette Europe intellectuelle de la seconde moitié du XIXe siècle, ouverte et cosmopolite, tournée vers la paix et la culture, dans laquelle se mêlent littérature, musique et beaux-arts.

Pour préserver la villa Viardot, il est urgent d'engager d'importants travaux de restauration.

L'état alarmant de conservation des façades nord et sud impliquent des interventions conséquentes sur les maçonneries extérieures. Une intervention s'impose aussi au niveau de la restauration et l'aménagement des intérieurs. Enfin, pour redonner pleinement à la villa toute sa splendeur d'autrefois, une restauration des abords est également planifiée.

Montant de l'opération	3 000 000 €
Objectif de collecte	500 000 €
Début des travaux	Printemps 2019

Photos: St Ouillassin

BON DE SOUSCRIPTION

► *Qui, je fais un don pour aider la restauration de*

La Villa Viardot à Bougival

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59762
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine - Villa Viardot

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Le bénéfice d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	125 €	50 €	125 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

